

Projet Quartiers Libres

Fiche présentation

Avril 2021

Les espaces verts :
La voie verte d'Arenc

Opération Les espaces verts : la voie verte d'Arenc

Localisation

Le long la voie ferrée vers Arenc, de la gare Saint-Charles jusqu'au pont Moulin de la Villette

Contexte

Un des objectifs de la démarche Quartiers Libres est d'améliorer les conditions pour pratiquer le secteur à pied et en vélo au quotidien, au sein du quartier (maillage, accès simple et confortable aux lieux de vie et aux équipements) autant que dans les liaisons avec les quartiers environnants (désenclavement).

Les ambitions sont multiples :

- Libérer les trottoirs du stationnement illicite
- Mettre en place des parcours cyclables confortables
- Ouvrir de nouveaux parcours à travers les macro-îlots fermés
- Créer des zones piétonnes

Un défi particulier concerne la création d'un parcours confortable vers la gare Saint-Charles le long du faisceau ferroviaire d'avant-gare pour améliorer la connexion à la gare Saint Charles et donc au centre-ville.

Opération



Localisation de la voie verte d'Arenc (Crédit : Güller Güller/TVK).

Le projet de « voie verte d'Arenc » consiste à créer un parcours piéton et cyclable le long de la voie ferrée traversant l'ensemble du secteur Quartiers Libres à l'écart des rues et véhicules motorisés. Il permet d'accéder dans de bonnes conditions la gare Saint-Charles (et plus loin le centre-ville) côté sud et Euroméditerranée vers le nord, à la hauteur de la Joliette et de la gare d'Arenc. Pour ceci, il est proposé de réaliser une voie verte le long le faisceau ferroviaire vers Arenc, en pente douce, de la gare Saint-Charles (quai de l'actuelle voie N) aux casernes puis jusqu'au boulevard National, pour ensuite reprendre le réseau viarie existant vers la Joliette et vers Arenc.

Cette voie verte serait reliée avec des accès Personne à Mobilité Réduite au quartier à chaque croisement avec le réseau viarie, à savoir aux rues Levat, Belle de Mai, Loubon, pont Belle-Vue, boulevard National et traverse Moulin de la Villette.

La réalisation de la voie verte doit être étroitement coordonnée avec la SNCF et le doublement de la voie ferroviaire prévu et la réorganisation du faisceau d'avant-gare en surface.

Une éventuelle halte ferroviaire Belle de Mai sur la voie vers Arenc, située entre les rues Belle de Mai et Loubon, pourrait être étudiée afin d'offrir une amélioration de l'accessibilité du quartier.

Investigations préalables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expression forte par les habitantes, les habitants et partenaires de la concertation Quartiers Libres d'améliorer les conditions de circulation douce au sein du quartier et vers le contexte : depuis 2014 ✓ Plan guide Quartiers Libres, proposition de la voie verte : 2016 ✓ Etudes SNCF sur la réorganisation du faisceau d'avant-gare et la libération de la voie N, nécessaire pour l'insertion de la voie verte jusqu'à la gare Saint-Charles : dès 2017 ✓ Stratégie mobilité pour Quartiers Libres, confirmation de l'intérêt de la voie verte et inscription de l'option d'une halte ferroviaire à la Belle de Mai, à très long terme : 2018 ✓ Etudes SNCF concernant le doublement de la voie vers Arenc : dès 2020
----------------------------------	--

Conception	<ul style="list-style-type: none"> ✓ AVP des espaces publics des casernes, intégration de la voie verte sur le site : 2019 ✓ Test sommaires d'insertion de la voie verte le long le faisceau vers Arenc, avec accroches au réseau viaire et en respectant les conditions d'insertion par rapport aux emprises SNCF : 2019 à 2020 ○ Approfondissement de la faisabilité de la voie verte, et chiffrage sommaire : 2021 ○ Mission de maîtrise d'œuvre de la voie verte, en coordination avec la SNCF: dès 2023 ○ Inscription de la voie verte comme option à venir dans le projet de tablier renouvelé au franchissement de la rue Guibal au Sud des casernes : 2028
-------------------	---

Réalisation <i>(Échéances suivant les résultats des phases précédentes)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation du tronçon de la voie verte compris dans les espaces publics des casernes : dès 2023 ○ Réalisation du tronçon Nord de la voie verte (de la rue Levat jusqu'à Arenc) de manière concomitante au doublement de la voie ferrée : dès 2028 ○ Réalisation du tronçon Sud de la voie verte (de la rue Levat jusqu'à la gare Saint-Charles) de manière concomitante à la réorganisation du faisceau d'avant gare (libération de la voie N) : environ 2035
---	--

Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ouverture de la voie verte par étapes : dès 2026
------------------------	--
